



**FRANCE STRATÉGIE**  
ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

# CITATIONS DE FRANCE STRATÉGIE

jeudi 16 juillet 2015

[www.strategie.gouv.fr](http://www.strategie.gouv.fr)

COMMISSARIAT GÉNÉRAL À LA STRATÉGIE ET À LA PROSPECTIVE - 18, RUE DE MARTIGNAC - 75700 PARIS SP 07 - TÉL. 01 42 75 60 00

# Sommaire

## France Stratégie

Loi Macron : la moitié des mesures applicables dès septembre <i>Le Figaro - 16/07/2015</i>	4
Métiers de la finance : les recrutements repartent <i>Reussirma Vie.Net_1 - 15/07/2015</i>	6
Quels métiers en 2022 ? <i>Force- Ouvrière.Fr - 15/07/2015</i>	7
Compte personnel d'activité : les travaux commencent ! <i>Actuel RH - 15/07/2015</i>	8
Le droit du travail est un facteur de compétitivité" <i>Actuel RH - 15/07/2015</i>	11
Scoutisme les raisons d'un succès <i>La Vie - 16/07/2015</i>	14
Dans les ministères <i>Bulletin Quotidien - 16/07/2015</i>	24

France Stratégie



## LOI MACRON PLUSIEURS MESURES APPLICABLES DÈS SEPTEMBRE PAGE 23



Emmanuel  
Macron, ministre  
de l'Économie

# Loi Macron : la moitié des mesures applicables dès septembre

*Les liaisons par cars seront ouvertes cet été, et les zones touristiques internationales fixées cet automne.*

CÉCILE CROUZEL  @ccrouzel

**ÉCONOMIE** Aller vite dans la mise en œuvre des mesures de la loi croissance et activité : tel est l'objectif d'Emmanuel Macron. Une nécessité, alors que l'élaboration, puis l'examen, du texte par le Parlement ont battu des records de lenteur.

Annoncé en grande pompe en juillet 2014 par Arnaud Montebourg, alors ministre de l'Économie, le projet de loi a été présenté le 10 décembre en Conseil des ministres et « *enfin* » adopté – selon l'exclamation même de François Hollande lors de son interview du 14 Juillet –, le 9 juillet dernier. Reste encore à passer le cap du Conseil constitutionnel, qui a jusqu'au 15 août pour rendre son avis. La loi sera promulguée dans la foulée. De nombreuses mesures pourront alors entrer en vigueur, soit parce qu'elles ne nécessitent pas de décrets, soit parce que ces derniers sont prêts. « *Début septembre, la moitié de la loi sera applicable. Un tiers supplémentaire le sera d'ici à la fin de l'année* », assure le ministre de l'Économie.

Ainsi, la libéralisation des

liaisons par cars pour les distances de plus de 100 kilomètres pourra se faire dès la promulgation de la loi. Certaines compagnies se sont déjà lancées. Les renforts d'agents de La Poste pour faire passer le permis de conduire arriveront au second semestre. À compter d'août, les maires pourront choisir neuf dimanches d'ouverture des commerces (alors qu'ils n'ont que cinq dimanches par an à disposition actuellement). Le quota passera à douze en 2016. Et Bercy espère qu'à la mi-septembre, les zones touristiques internationales, où les magasins pourront ouvrir tous les dimanches et en soirée, seront fixées. « *Il faut que les mesures améliorant la vie quotidienne soient immédiatement perceptibles* », insiste Emmanuel Macron.

Reste que cette volonté ne peut à elle seule lever tous les écueils. En zone touristique internationale, l'ouverture ne sera possible que dans les entreprises où un accord aura été trouvé avec les syndicats. Or les Galeries Lafayette, situées en plein dans la zone du boulevard Haussmann, n'ont pas encore signé d'accord. Quant aux mesures visant à accroître la mobilité ban-

caire (gratuité, information en amont), elles ne seront applicables que dans dix-huit mois, le temps que les systèmes d'information des banques s'adaptent.

### Suivi tous les trois mois

À l'inverse, d'autres mesures destinées à porter des fruits à plus long terme – plafonnement des dommages et intérêts aux prud'hommes, sécurisation des plans sociaux, assouplissement des accords de maintien de l'emploi – entreront en vigueur dès la promulgation. Il est vrai que dans le domaine social, il y a urgence à lever les obstacles. Et c'est le volet sur la libéralisation des professions réglementées, qui avait soulevé le plus de protestations, qui sera mis en œuvre le plus tard, en 2016.

Le ministère de l'Économie souhaite que sa loi soit évaluée. Tous les trois mois, un groupe de parlementaires fera le suivi de son application et analysera les évaluations fournies par la commission pilotée par France Stratégie. ■

**LES CHIFFRES CLÉS  
DE LA LOI MACRON****313**  
articles**10 756**  
amendements déposés**412**  
heures de débat

## LR saisit le Conseil constitutionnel

Dernier obstacle à passer pour la loi Macron : le Conseil constitutionnel. Les députés et sénateurs les Républicains ont en effet saisi mercredi les Sages sur le projet de loi considéré comme définitivement voté par le Parlement depuis vendredi après un troisième recours

au 49-3. Centré principalement sur la réforme des professions réglementées du droit, le texte de la saisine épingle aussi la prise en compte de la taille des entreprises pour les indemnités prud'homales de licenciements et critique « *un détournement de la procédure parlementaire* ».

Sur le fond, les députés consacrent une grande partie de leur recours à l'inconstitutionnalité des mesures impactant les professions juridiques, la réforme des conditions d'installation, l'atteinte au secret professionnel des avocats.



## Métiers de la finance : les recrutements repartent

En France, la reprise semble profiter aux métiers de la finance, gestion et comptabilité. Les entreprises recommencent à créer des emplois et ont besoin de très bons professionnels dans un environnement où le contrôle et la quête de rentabilité sont forts.

Les raisons de cette reprise des recrutements

Plusieurs facteurs expliquent la bonne santé de l'emploi sur ces métiers :

– Un effet de rattrapage après la crise de 2010-2012 qui avait sacrément réduit les embauches : "Il y a un phénomène de reconstruction, observe Guilhem Jeannin, manager exécutive finance & comptabilité chez Michel Page cité par Le Monde. C'est particulièrement vrai chez les financiers qui avaient subi le plus gros du choc".

– Les PME-PMI sont les premières à chercher leur "perle rare". Dans un contexte où l'environnement financier est instable, elles ont tendance à ré-internaliser leur comptabilité et à chercher des profils polyvalents dotés de compétences de plus en plus vastes : maîtrise des chiffres de rentabilité mais aussi droit, informatique...

Le poste de "comptable unique" reste très recherché par les PME, mais on leur demande par exemple très souvent de maîtriser l'anglais.

– Les grandes entreprises, elles, cherchent de véritables stratégies financiers, capables de gérer le risque en augmentant la rentabilité : "On revient vers des fonctions de contrôle de process, d'audit interne, qui surveillent les démarches financières et opérationnelles et qui sont souvent d'ailleurs les pépinières de futurs directeurs financiers car ils développent une culture et un langage transversal", indique Laetitia Quatrevaux, manager régional chez Hays.

Pistes pour la formation : pensez aux IAE

Si les écoles de commerce françaises restent de grandes pourvoyeuses de formation de haut niveau sur ces divers métiers, j'aimerais mentionner ici une autre piste, moins connue, mais tout aussi intéressante : il s'agit du réseau des IAE (Instituts d'administration des entreprises), qui sont des écoles de commerce hébergées par des universités et dotées de leur propre pédagogie très professionnalisaante.

On y accède le plus souvent en formation initiale à bac+2/3, mais on peut aussi y suivre d'excellents parcours de formation continue ou s'y spécialiser via un master 1 ou 2. La gestion d'entreprise est le "coeur de métier" des IAE qui offrent aussi des masters orientés comptabilité, audit, gestion de patrimoine, management, etc.

- Le site reussirmavie a consacré récemment un dossier complet aux IAE :  
IAE : des écoles de management à l'université



## Quels métiers en 2022 ?

Les services à la personne et les professions du soin sont les secteurs où des créations d'emplois massives sont attendues à l'horizon de 2022. © Patrick ALLARD / REA

La Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) a publié, ce printemps, une étude prospective sur les évolutions de l'emploi par métiers et secteurs d'activité. Cette étude a été réalisée avec **France Stratégie** (ex-Commissariat général du Plan) et, par les détails qu'elle fournit concernant les évolutions attendues sur dix-neuf domaines professionnels, elle dresse un « panorama général de l'emploi et des postes à pourvoir par métier ».

Trois scénarios ont été modélisés par la Dares. Un scénario « cible », un scénario de « crise » et enfin un « central ». Selon le scénario envisagé, entre 735 000 et 830 000 postes par an seraient à pourvoir entre 2012 et 2022. Mais seuls 20 % de ces « postes à pourvoir » correspondraient à des créations nettes d'emplois, les 80 % restants seraient des remplacements de départs à la retraite, estimés à environ 620 000 par an sur la période.

### Une poursuite de la tertiarisation des emplois ?

Les emplois administratifs de la fonction publique tout comme les emplois de secrétaires connaîtraient un repli entre 2012 et 2022 selon la Dares. Les métiers agricoles reculeraient également en nombre d'emplois. En revanche, les métiers du commerce et des services poursuivraient leur développement. Vieillissement de la population oblige, de nombreuses créations d'emplois, tant dans les professions du soin (à l'exception des médecins) que dans les services aux personnes, sont attendues.

D'un point de vue industriel, les effectifs se stabiliseraient. « Les pertes d'emplois seraient moins fortes que par le passé parmi les ouvriers peu ou non qualifiés de l'industrie », affirme la Dares, qui indique également que pour certains métiers d'ouvriers qualifiés des créations de postes sont attendues.

### Stabilité des catégories socioprofessionnelles

Les évolutions de répartition des emplois entre catégories socioprofessionnelles seraient moins importantes pour la Dares entre 2012 et 2022 que lors des dix années précédentes. L'emploi dans les métiers très qualifiés, principalement les métiers de cadres, continuerait à augmenter comme chez les professions intermédiaires.

### Les réservoirs d'emploi selon la Dares

Les agents d'entretien, les aides à domicile, les enseignants, les aides-soignants et infirmiers, les cadres des services administratifs, comptables et financiers, les conducteurs de véhicules et les vendeurs constituent les professions qui connaîtront le plus grand nombre de postes à pourvoir dans les prochaines années.

Pour autant, quel que soit le scénario retenu, les ouvriers et les employés représenteront toujours plus d'un salarié sur deux en 2022.

Focus : L'augmentation de la part des femmes dans l'emploi se poursuit

L'analyse de la Dares estime qu'en 2022, les femmes pourraient représenter 49,1 % des personnes en emploi contre 47,7 % en 2012. En effet, hors des informaticiens, la part de femmes parmi les cadres a augmenté à la fois dans les secteurs où elles sont déjà majoritaires (juridique, médecins, information et communication...), mais également dans ceux où elles restent minoritaires (transport, bâtiment, logistique, chercheurs, ingénieurs et cadres de l'industrie...).

# Compte personnel d'activité : les travaux commencent !

15/07/2015



Le Premier ministre a chargé l'organisme de réflexion et de concertation France Stratégie de travailler sur le nouveau compte personnel d'activité (CPA) créé par le projet de loi sur le dialogue social. La mission devra rendre ses premières conclusions à la rentrée pour alimenter les débats qui auront lieu dans le cadre de la conférence sociale de l'automne.

Le projet de loi sur le dialogue social pose les fondations du nouveau compte personnel d'activité, dont la création a été annoncée en avril dernier par le Premier ministre (*lire notre article*). Afin de progresser dans la construction de ce compte, Manuel Valls vient de charger France Stratégie, organisme de concertation et de réflexion rattaché au Premier ministre, d'une mission sur le sujet.

## Le principe posé dans le projet de loi sur le dialogue social

Le projet de loi sur le dialogue social, en cours d'examen au Parlement, prévoit que chaque personne devra disposer au 1er janvier 2017 d'un compte personnel d'activité qui rassemblera, dès son entrée sur le marché du travail et tout au long de sa vie professionnelle et indépendamment de son statut, les droits sociaux personnels utiles pour sécuriser son parcours professionnel (compte personnel de formation, compte de prévention de la pénibilité, droits rechargeables, portabilité de la prévoyance,...). Le texte prévoit par ailleurs qu'une concertation avec les partenaires sociaux sera ouverte avant le 1er décembre 2015 qui, si ils le souhaitent, pourront ouvrir une négociation sur la mise en œuvre du compte personnel



d'activité. Le gouvernement quant à lui s'engage à présenter un rapport au Parlement sur les modalités possibles de cette mise en oeuvre avant le 1er juillet 2016.

## Renforcer la sécurisation des parcours professionnels

"Le développement des mobilités professionnelles représente l'une des mutations profondes que connaît le marché du travail depuis trente ans", insiste le Premier ministre dans sa lettre de mission à France Stratégie. Manuel Valls rappelle que l'objectifs du compte personnel de formation, du compte pénibilité ou encore des droits rechargeables, notamment, est d'assurer la continuité des droits sociaux des salariés. "Il s'agit non seulement d'éviter les ruptures de droits et de protection, mais aussi de sécuriser les actifs et de leur permettre d'être davantage acteurs de leur parcours professionnel". En mettant sur pied un compte personnel d'activité plus global, le gouvernement vise à "amplifier ce mouvement de sécurisation des parcours et à faire de ces différents droits, complexes et souvent encore abstraits, les outils d'une mise en capacité de tous les actifs".

## Un rapport d'étape à la rentrée

France Stratégie a pour mission de poser les objectifs du CPA, de "préciser son périmètre et d'examiner et examiner les enjeux techniques, sociaux et financiers liés à sa mise en place. Il devra par ailleurs définir les modalités pratiques d'accompagnement des individus et s'intéresser aux aspects concrets du fonctionnement du compte". Un rapport d'étape sera présenté pour la conférence sociale qui doit se réunir à l'automne 2015.

## Deux DRH parmi les membres de la commission

La mission sera présidée par Selma Mahfouz, commissaire générale adjointe de France Stratégie. Deux rapporteurs ont été désignés : Marine Boisson-Cohen et Hélène Garner, chargées de mission de France Stratégie. La commission est composée de 14 membres, parmi lesquels deux DRH :

- Philippe Askenazy, économiste du travail, directeur de recherches au CNRS, docteur en économie de l'EHESS, et chercheur à l'École d'économie de Paris ;
- Jean-Paul Charlez, DRH du groupe ETAM et président de l'ANDRH ;
- Julien Damon, sociologue, professeur associé à Sciences-Po, conseiller scientifique de l'En3s et de l'IHEPS ;
- Gilles de La Barre, président, Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) ;
- Charlotte Duda, DRH de la Société Stream ;
- Thomas Fatome, directeur, direction de la sécurité sociale (DSS) ;
- Daniel Lascols, directeur général, Fonds d'action sociale du travail temporaire (FASTT) ;
- Philippe LemoineE, président, Fondation internet nouvelle génération (FING) ;
- Patrick Levy-Waitz, président de la Fondation ITG et du groupe Missioneo ;
- Nicole Maggi-Germain, maître de conférences en droit privé, directrice de l'Institut des Sciences Sociales du Travail, Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne - ISST ;
- Coralie Perez, socio économiste du travail et de l'emploi, ingénieur de recherche à l'Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne - Centre d'économie de la Sorbonne ;
- Stefano Scarpetta, directeur adjoint, direction de l'Emploi, du travail et des affaires sociales, OCDE ;
- Yves Struillou, directeur général, direction générale du Travail (DGT) ;
- et Emmanuelle Wargon, déléguée générale, délégation générale à l'Emploi et à la formation professionnelle (DGEFP).



Les membres de la mission se réuniront au cours de 6 séances. La première s'est tenue vendredi dernier. La prochaine se déroulera demain. Un timing qui s'annonce d'ores et déjà serré !

Florence Mehrez



## Mercredi 15 juillet 2015

### "Le droit du travail est un facteur de compétitivité"

15/07/2015



Le droit du travail serait devenu "complexe", "illisible". Il suscite actuellement de nombreuses critiques et fait l'objet de débats contradictoires. Qu'en pensent les experts en première ligne sur ce sujet ? Chaque semaine de l'été, retrouvez l'interview d'un professionnel. Deuxième volet avec Jean-Baptiste Allanic, avocat associé au sein du cabinet Fromont-Briens.

#### Le code du travail est-il si compliqué que certains l'affirment ?

Le code du travail est certes complexe et dense mais il est intelligible à 90%. Par définition, il n'est pas accessible à tous car il s'agit d'un droit complexe qui suppose de connaître certaines notions juridiques. Il



est évident que certaines TPE peuvent ne pas saisir l'ensemble des règles, mais comme elles ne saisissent pas plus le droit de la comptabilité par exemple. Je critiquerai plutôt ce qui n'est pas dans le code du travail. Par exemple, cherchez dans le code du travail la distinction entre modification du contrat de travail et simple changement dans les conditions de travail ! Il ne faut pas oublier qu'en réalité, nombre de règles du droit du travail sont issues de la jurisprudence. C'est pour cela que je ne crois pas à l'idée développée par Robert Badinter et d'Antoine Lyon-Caen dans leur ouvrage (\*) d'édicter 50 principes fondamentaux et de renvoyer le reste à des règlements ou à des accords ; il faudra toujours un expert pour les comprendre et un juge pour les interpréter ! Et en simplifiant à l'excès le code du travail, il faut faire attention à ne pas se retrouver avec des accords collectifs qui ne seraient pas plus compréhensibles ou accessibles que la loi.

### Faudrait-il prévoir un droit du travail propre aux PME ?

Je ne suis pas favorable à un droit du travail à deux vitesses, même si c'est déjà le cas : certaines entreprises ont la culture nécessaire pour se doter d'un droit conventionnel propre. Pour les autres, il faudra du temps et l'on est obligé aujourd'hui de prévoir un cadre contraignant spécifique aux PME qui ne peut être décidé ou adopté au niveau de l'entreprise.

### La mission Combrexelle planche actuellement sur le développement de la place donnée aux accords d'entreprise. Qu'en pensez-vous ?

Rendre la loi supplétive et donner plus de place aux accords d'entreprise est un dispositif qui existe déjà mais qui est perçu, à tort ou à raison, comme la possibilité pour l'accord collectif de déroger nécessairement dans un sens moins favorable, par exemple en matière de majoration des heures supplémentaires ou d'annualisation.

### Mais est-ce nécessairement gage de simplification et de sécurisation ? Les accords d'entreprise donnent aussi lieu à interprétation...

Oui, interpréter un accord ou la loi, le problème est le même. Toutefois, l'expérience prouve que lorsqu'un accord est bien rédigé, il y a moins de difficultés, ne serait-ce que parce qu'il a été négocié et non imposé par le législateur. En outre, il est possible de créer une commission d'interprétation dont l'avis liera les parties et le juge. C'est pour cela d'ailleurs que lorsque nous accompagnons une entreprise et rédigeons un accord, nous réfléchissons à chaque mot. Il faut être clair et synthétique.

### Faudrait-il toutefois circonscrire cette nouvelle articulation des normes en droit du travail à certains domaines précis ?

Toute la question est effectivement de savoir où placer le curseur. Robert Badinter et Antoine Lyon-Caen sont allés jusqu'au bout de la logique, mais je ne crois qu'il faut aller aussi loin. Il faut le réserver à certains domaines. Il faut avant tout que l'employeur ait toute latitude pour prévoir des règles au plus près de ce qui se passe sur le terrain lorsque cela s'avère nécessaire, comme en matière de ARTT par exemple. Les entreprises elles-mêmes ne doivent pas oublier que le droit du travail est un facteur de compétitivité.



Il existe déjà des espaces de liberté conventionnelle pour les entreprises (loi de 2008 en matière de durée du travail, loi de 2014 sur la négociation unique en matière de qualité de vie au travail,...). Il semble pourtant que les entreprises s'en soit peu emparés ?

Il est sûr que cela ne se fera pas en un jour car l'ensemble des entreprises ne sont pas encore prêtes culturellement. Mais il faut dès à présent poser un cadre et donner plus de marge de manœuvre aux entreprises, surtout lorsque des événements extérieurs l'obligent à négocier. Il faut aussi que les organisations syndicales comprennent que cela n'est pas forcément synonyme d'accords moins favorables. Il est possible tout simplement de faire différemment. Or, le principal problème est que les organisations syndicales elles-mêmes ne sont pas prêtes pour de multiples raisons : elles ne sont pas implantées dans toutes les entreprises, elles n'ont pas toujours la légitimité nécessaire,... L'idéal serait de passer par une phase d'expérimentation.

Modifier l'articulation des normes de droit du travail, c'est aussi poser le problème des relations entre l'accord collectif et le contrat de travail...

On ne se poserait pas cette question si les organisations syndicales étaient véritablement représentatives des salariés. Si c'était le cas, l'accord collectif devrait s'imposer aux contrats de travail. Il ne s'agit nullement de d'imposer la volonté de la direction, mais d'imposer la loi de l'entreprise, négociée avec les partenaires sociaux dont la légitimité serait d'ailleurs renforcée. Il est évident que si la loi érige demain la possibilité pour l'accord collectif (le cas échéant majoritaire) de s'imposer face aux contrats individuels des salariés, ceux-ci auront tout intérêt à se mobiliser lors des élections professionnelles dans leur entreprise.

(\*) "La loi et le travail", éditions Fayard.

Florence Mehrez





## LE CHOIX DE LA VIE

15000 pionniers, caravelles et chefs se retrouvent à Strasbourg. Depuis une décennie, beaucoup de mouvements voient leurs effectifs augmenter. Pourquoi ?

# SCOUTISME LES RAISONS D'UN SUCCÈS

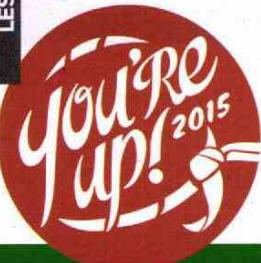
CYRIL BAUET/OCRI-POLYGRAPHIE





**DES LOUVETAUX**  
 des Scouts  
 unitaires de France  
 autour de leur  
 « table de feu ».

LES RAISONS D'UN SUCCÈS



## Le grand rendez-vous de juillet

» « C'est un truc de fou », prévient Louis, 16 ans, pionnier à Montpellier (34). C'est d'ailleurs pour vivre ce temps fort qu'il s'est réinscrit aux scouts. Près de 13 500 jeunes de 14 à 17 ans se retrouveront à Strasbourg (67) du 16 au 23 juillet pour le rassemblement européen You're Up ! Aux commandes : Nicolas Bertrand, 33 ans, responsable national pionniers-caravelles des Scouts et guides de France. Il égrène des chiffres à donner le tournis : 15 000 personnes (chefs compris) devant les podiums, 22 ha privatisés, des traductions en 29 langues, 200 000 repas... Parmi les moments forts, 800 jeunes élus se rendront le 17 juillet au Parlement européen pour remettre une « résolution pour l'Europe de demain », qu'ils auront rédigée, débattue et votée.

[www.sgdf.fr](http://www.sgdf.fr)

« **J**'adore camper, dormir sous une toile de tente. On se sent libre, on respire. Quand je rentre de camp, je me sens à l'étroit dans l'appartement. » Six ans de guidisme au compteur : Apolline a toqué à la porte des « bleus » à 11 ans, conquise par les récits de son frère aîné. Comme elle, environ 14 000 jeunes partiront cet été sac au dos. Un nombre qui peut sembler faible en regard des 300 000 guides et scouts des années 1960 et des 8 millions de 8 à 17 ans en France (selon l'Insee en 2013). « Sans doute, le scoutisme a-t-il répondu à des objectifs d'émancipation sociale, quand il est davantage perçu comme "vintage rétro" actuellement, reconnaît Elsa Bouneau, présidente de la Fédération du scoutisme français et des Éclaireuses et éclaireurs unionistes. Pourtant, « chaque association a le souci de proposer la spécificité de la méthode scoute au plus grand nombre, et les pouvoirs publics mesurent l'intérêt de notre engagement bénévole ».

Mais la multiplication de l'offre éducative de loisirs rend les comparaisons difficiles sur le long terme. Plus significatif : depuis une décennie, c'est la croissance qui est au rendez-vous. Même si on peut toujours les contester, les chiffres avancés par les mouvements scouts reconnus par l'Église catholique en attestent. Côté Scouts et guides de France (SGDF), on affiche 17 % de croissance en dix ans et plus de 68 000 adhérents. Les Guides et scouts d'Europe avancent près de 30 000 jeunes, dont



6 000 chefs et cheftaines. Les effectifs atteignent 26 000 chez les Scouts unitaires de France (Suf), augmentant de 3 à 5 % chaque année depuis 2002.

Qu'apportent donc les scouts ? « L'engagement permet des projets dans la durée, précise Elsa Bouneau. Par sa promesse, l'enfant montre qu'il est volontaire et s'engage vis-à-vis de lui et du groupe. On peut lui faire confiance. On peut compter les uns sur les autres. » Une clé du fameux « esprit scout ».

« Face à la crise de la société, le scoutisme continue d'offrir des réponses pertinentes à notre temps, confirme Jean-Jacques Gauthé, auteur de les Scouts (Le Cavalier bleu). Il propose des relations authentiques et non artificielles, il véhicule des valeurs fortes : fraternité, amitié. Et il intègre une dimension spirituelle à laquelle les jeunes sont sensibles, quel que soit leur horizon. »

### L'AMOUR DE LA NATURE

« La nature est le lieu privilégié d'éducation », rappelle Louis Espinassous, éducateur nature et ancien scout, dans Laissez-les grimper aux arbres (Les Presses d'Île-de-France). « Le dehors, c'est l'apprentissage de



*l'aventure, de l'autonomie, de la vie... » Il voit dans la nature « un milieu non homogène, complexe, varié... » qui conduit à s'adapter à une réalité toujours différente. Une urgence pour les petits citadins.*

La nature, qui sollicite tous les sens, invite à la contemplation et suscite l'émerveillement. Par cette relation ascétique, le scoutisme propose au jeune une expérience fondamentale dans la construction de son identité, comme le relève le dominicain Yves Combeau, auteur de *Nouvelle histoire du scoutisme catholique en France* (Éditions Monceau). « Confronté au froid, à la chaleur, à la soif, à la fatigue, le jeune découvre et repousse ses limites. Il se révèle. » Mais selon lui, la raison d'un succès durable vient de « l'autonomie du jeune qui se développe par lui-même, dans un entre-soi où les adultes sont peu présents, même s'ils demeurent les maîtres du jeu. Quel que soit le mouvement, plus le jeune est autonome, plus ça marche ».

#### L'ATTRAIT DE L'AVVENTURE

« J'ai super hâte d'être compagnon pour partir en mission humanitaire, poursuit Apolline. Mon frère a passé un mois à Madagascar pour construire une école. » Selon l'étude réalisée en juin 2015 par France Stratégie, 70 % des 18-25 ans dénoncent une société qui « ne leur permet pas de montrer de quoi ils sont capables ». À l'inverse, la société juge les jeunes « égoïstes » et « paresseux ». « Les adultes proposent de moins en moins d'aventures, rétorque Anne-Claire (voir page 25). Je crois que le scoutisme continue d'attirer par son sens du concret. Il offre un temps où l'on vit, tout simplement. Il fait quitter son chez-soi, son confort, son portable, son réseau social. Il invite à relever des défis. » Construction d'installations, de pont, attaque de fortin, descente en radeau, explorations : autant d'expériences vécues « dans la vraie vie » et non par procuration, derrière un écran, qui invitent à se dépasser.

#### UN BESOIN D'APPARTENANCE

« Les roux restent pour la cuisine, les gris, allez chercher du bois, surtout des brindilles ! », lance Albane, alias Akéla, responsable de l'unité. Quelques volutes s'échappent encore du feu qui s'est consumé, dont le parfum se mêle à celui des pins. La 112<sup>e</sup> Paris, meute Suf qui rassemble une vingtaine de louveteaux âgés de 8 à 12 ans répartis en sizaines (équipes de six), a déployé ses tentes dans le Loiret, près de Meung-sur-Loire, pour six jours de camp. Comme par magie, chacun vaque à la tâche assignée. Les uns terminent la vaisselle, les autres rassemblent assiettes et couverts. Sous leur tente, les bruns répètent la veillée qu'ils animent ce soir. « Ici, personne n'est spectateur ni consommateur. On est moins dans le matériel, davantage dans l'action et la relation. Chaque sizaine a un service quotidien à réaliser : eau, bois, vaisselle, intendance », glisse son assistante Anne-Rita, 20 ans.

Ouvert à tous, le mouvement a encore une marge de progression. Interview d'une responsable.

## « À nous de mieux partager notre conviction »



**CATHERINE LARRIEU** est déléguée générale des Scouts et guides de France.

**LA VIE.** Le scoutisme est-il toujours d'actualité ?

**CATHERINE LARRIEU.** Plus que jamais !

Sa pertinence vient de son projet et des valeurs qui lui sont associées. Avant d'être un mouvement de loisirs, il cherche à éduquer les jeunes, à les préparer à construire un monde meilleur. Sa conviction repose sur le fait qu'il y a du bon dans chacun.

Comment expliquer alors qu'il ne touche qu'une petite partie des jeunes en France ?

**C.L.** Je crois qu'il souffre d'un manque de lisibilité. Le terme scout n'a jamais été déposé en France. Il existe quantité de groupes dits « scouts », de tonalités très diverses, qui peuvent donner une image du scoutisme paramilitaire ou autre. Il y a autant de scouts au Portugal qu'en France et trois fois plus en Italie... Dans un sondage en 2013, 9 % des adultes n'étaient pas hostiles à l'idée d'inscrire leurs enfants aux scouts. Or à peine 1 % adhère aujourd'hui à un mouvement. La marge de progression est réelle ! À nous de mieux communiquer notre conviction simple : le scoutisme nous rend heureux et on a envie de le partager. D'ailleurs, nous avons commencé, puisque nous atteignons les 75000 adhérents, avec 5 % de plus cette année. C'est la preuve que nous sommes très en phase avec les attentes de la société, des familles, des jeunes. Ils veulent du sens, des projets, de la solidarité, du réel. Ce qui nous freine, ce n'est pas la demande, mais notre capacité à élargir notre offre, et que des jeunes s'engagent pour devenir chefs. Nous y travaillons !

Quel idéal le scoutisme propose-t-il aux jeunes ?

**C.L.** Le scoutisme cherche à former des citoyens utiles, actifs, heureux, artisans de paix. Des hommes et des femmes engagés, responsables, qui décident d'être confiants dans l'avenir, non par naïveté ou parce qu'ils sont hyperprotégés, mais parce qu'ils croient profondément que chaque personne peut agir de manière positive. Notre modèle éducatif est celui de la coéducation depuis 30 ans. Nous défendons une égalité de l'homme et de la femme, sans similitude. Nos groupes mixtes permettent aux jeunes cet apprentissage. Pour autant, nos équipes sont non mixtes afin de préserver des temps entre filles ou entre garçons. ■



#### À SAVOIR

Retrouvez  
**Elsa Bouneau et  
Catherine Larrieu**  
aux États généraux  
du christianisme,  
organisé par *La Vie*  
les 2, 3, 4 octobre 2015  
à Strasbourg.

**Inscrivez-vous**  
dès maintenant  
sur [www.lavie.fr](http://www.lavie.fr)

INTERVIEW S.C.



## Nicolas Hulot

### « Cette expérience m'a éveillé à l'engagement »

« **J**e garde de cette expérience un éveil précoce au plaisir d'être dans la nature, de partager des émotions avec les autres, de dormir sous la tente. Plaisir indélicable que j'ai connu ensuite pendant les 25 années d'*Ushuaïa* sur les sols les plus improbables. Il y a aussi ce plaisir d'être à l'écoute, d'écouter les sons, les bruits, les mouvements de la nature. Cette expérience m'a aussi éveillé aux notions d'engagement, au fait de donner et de recevoir. Pour employer un mot probablement un peu désuet, j'ai découvert la camaraderie. Camaraderie qui se fixe, qui se forge, qui s'étaye dans des complicités vécues. Quand on a partagé comme ça autant d'instants privilégiés, ça scelle des amitiés. »

INTERVIEW AYMERIC CHRISTENSEN ET OLIVIER NOUAILLAS



#### RETROUVEZ SUR NOTRE SITE

à partir du 24 juillet  
l'appel en vidéo  
de Nicolas Hulot aux  
jeunes en vue de la  
conférence de Paris  
sur le climat (Cop 21).

[www.lavie.fr](http://www.lavie.fr)

Le scoutisme nourrit les besoins d'appartenance et d'utilité des enfants identifiés par le psychologue Alfred Adler. Chacun est « l'ange gardien » de la personne dont il a pioché le prénom au début du camp. Venceslas, 10 ans, qui refuse de révéler l'identité de son protégé, l'a ainsi aidé à chercher son foulard perdu et joué avec lui. « *On réapprend à vivre en communauté* », confirme Bagheera, Sézola dans le civil, tout juste rentrée de Shanghai, où elle a passé six mois dans le cadre de son école de commerce. « *Au moment des repas, on attend que tout le monde ait fini pour proposer un deuxième tour. On développe le sens de l'autre, les aînés montrent l'exemple aux plus jeunes.* »

#### LE SENS DES RESPONSABILITÉS

« *Moi, je suis second des roux*, précise Paolo, 11 ans, à la tignasse brune. *Et à la rentrée, je serai sizainier. J'essaierai que tout le monde s'entende bien, qu'il n'y ait pas de bagarres.* »

Au sein de l'équipe, chacun est à sa place, chacun joue un rôle. Le scoutisme inculque le sens des responsabilités, l'esprit d'initiative, et conduit le jeune à développer ses talents. La liste des badges et labels donne un aperçu de cette variété de techniques : boute-en-train, liturgiste, secouriste, orienteur, gabier, maquettiste... « *A contrario d'un engagement de type "Post-it" (c'est-à-dire court, passager, sur un intérêt précis) et affranchi, sans affiliation à un groupe d'appartenance,*

*le scoutisme demande un engagement entier, durable et communautaire* », résume Maxime Vanhoenacker, anthropologue, chargé de recherche au CNRS, dont la thèse de doctorat portait sur les Éclaireurs de France. Grand blond de 12 ans, Louis surveille la cuisson de la viande sur la table à feu. « *J'aime bien l'esprit ici. On est tous joyeux, on s'amuse toujours. Il n'y a pas deux activités pareilles.* » À la rentrée, il « monte » aux scouts. « *Il y a un rassemblement de louveteaux d'un côté, de scouts de l'autre, et une branche à sauter entre les deux.*

*Comme si on entrait dans un nouveau monde. J'ai hâte ! On fait plein d'autres trucs encore plus spectaculaires. Il y a trois semaines de camp, on fait des tentes surélevées.* »

Toutes les pédagogies reposent sur une progression : aux louveteaux, on campe à 50 km de chez soi, aux scouts, dans une région de France, chez les aînés, à l'étranger, etc. « *Il existe aussi une dimension rituelle et de passages plus ou moins prise en charge par les mouvements*, reprend Maxime Vanhoenacker. *La promesse incarne ce passage solennel, mais il y a aussi la remise du foulard, le passage des louveteaux aux scouts, des scouts aux aînés, le départ routier...* » À tel point que les Éclaireurs et éclaireuses de France, qui avaient abandonné l'uniforme, ont réintroduit le foulard, à la demande des enfants. « *Les adolescents ont besoin de rites, qui ont pour fonction de créer la cohésion, responsabiliser et intégrer.* »

**« Faire partie d'un grand tout organisé élargit l'horizon, ouvre à des cultures et à des pratiques différentes de la foi... »**



Le scoutisme propose un idéal, même s'il diffère selon les mouvements. Chez les SGDF, le modèle proposé depuis les années 1960 est celui du citoyen engagé, de l'homme fraternel, désireux de découvrir l'autre et le connaître, de lui offrir une amitié. Les Scouts d'Europe et les Suf ont gardé le modèle du chevalier hérité du père Sevin, soucieux de christianiser le modèle « indien » ou « colonial » promu par Baden-Powell. « *Le chevalier revêt deux dimensions qui correspondent à des ressorts anthropologiques chez le garçon, observe Yves Combeau, celui du conquérant et celui du martyr. Chrétien sincère, animé par un idéal de don de soi radical, il est aussi viril et ne recigne pas à se battre.* » Dans tous les cas, il y a ce modèle de l'aîné, sizainier, chef d'équipe ou de patrouille, chef d'unité qui... modèle.

À l'encontre du « tout sécuritaire », le scoutisme offre à une génération « zéro risque » aventures, défis et projets. À l'heure du zapping, il prône l'engagement. À une génération connectée et individualiste, il fait vivre la fraternité, l'amitié, intègre à un réseau réel. « *Faire partie d'un grand tout organisé élargit l'horizon, ouvre à des cultures diverses, des pratiques différentes de la foi* », expose Françoise Parmentier, ancienne sociologue d'entreprise et responsable des SGDF tout juste rentrée de Rome, où s'est tenue la Conférence internationale catholique du guidisme, qui fêtait son 50<sup>e</sup> anniversaire. « *Ces recettes ne sont pas des scories du passé, mais correspondent à des intuitions simples qui continuent de répondre à des besoins fondamentaux.* »

## UN RÔLE D'ÉDUCATION SPIRITUELLE

Enfin, le scoutisme assume une dimension taboue en France : la spiritualité. « *Le mouvement a un rôle dans l'annonce de la foi et l'éducation spirituelle, à commencer par l'accompagnement de ses responsables de 18-25 ans, qui se sentent parfois éloignés* », insiste-t-elle. « *Le temps de relecture après les activités est un élément pédagogique essentiel pour réfléchir au sens de ce que l'on fait. Temps de recueillement, méditation, connaissance de soi contribuent à faire découvrir au jeune sa dimension intérieure.* » Ainsi, Louis, pionnier à Montpellier, se dit « plus ou moins croyant », mais ne recigne pas à vivre les temps spirituels « plus calmes » ou la messe.

« *La spiritualité est consubstantielle au scoutisme*, assure Maxime Vanhoenacker. *Dans cette expérience de rupture, dans la nature, la morale ne s'impose pas par le haut ni par le dogme. Mais par la centralité du feu de veillée, entre chien et loup, sous la voûte étoilée, surgissent des questions existentielles : "D'où venons-nous, où allons-nous ?"* » Dans ce cadre, l'évangélisation ne passe pas par l'aumônier, mais par le semblable. « *Même s'il est parfois maladroit, partiel, excessif, peu intellectuel, ce témoignage du pair revêt une réelle puissance anthropologique*, note Yves Combeau. *La piété d'un lycéen, sa charité en actes marquent durablement le plus jeune.* »  **STÉPHANIE COMBE**

L'engagement dans une organisation est un gage de sérieux pour un employeur. Interview de Jean-Luc Souflet, DG d'ID Group.

## « Le mot scout sur un CV retient mon attention »

**LA VIE.** Comment jugez-vous la génération Y sur le marché du travail ?

**JEAN-LUC SOUFLET.** Cette génération vit dans le paradoxe d'un individualisme exacerbé et d'une connexion permanente à un réseau de contacts, large mais superficiel.

Dans la vie professionnelle, elle cherche un cadre clair (mission, objectif, etc.) et une autonomie. Ces jeunes ne donnent pas le meilleur d'eux-mêmes dans un système hiérarchique trop contraignant. Ils veulent préserver un équilibre avec des temps personnels, familiaux, amicaux...



**JEAN-LUC SOUFLET**  
Cofondateur d'ID Group (Okaïdi, Obaïbi, Jacadi, Oxybul, etc.), avec Jean Duforest, rencontré aux Scouts de France.

Quelles valeurs utiles dans la vie professionnelle développe-t-on dans le scoutisme ?

**J.L.S.** Le scoutisme apprend à vivre en équipe, en mode collaboratif. Cette capacité d'ouverture à l'autre marque le triomphe du collectif dans un monde où tout nous porte à l'individualisme. Le succès de nos projets dépend de notre capacité à nous accorder sur une vision commune.

Le scoutisme éveille le jeune à cette dimension : quel est notre but ? Quelles sont nos valeurs ? C'est le seul mouvement plurireligieux où chacun se réfère aux mêmes textes fondateurs partout sur la planète. Internet a chamboulé les relations, notre rapport au monde. Ce contexte d'élargissement culturel se retrouve dans l'univers professionnel. L'entreprise autosuffisante n'existe plus. L'ouverture est une réalité : à des partenariats, à l'international.

Quels sont les autres bénéfices ?

**J.L.S.** La vie dans la nature que propose le scoutisme permet de sortir de notre environnement artificiel, bruyant, où l'on ne va jamais assez vite. Le scoutisme appréhende l'enfant dans sa totalité : cœur, corps, esprit. C'est sa grande force. Il enseigne à être responsable, autonome, altruiste.

Les scouts ne font-ils pas figure d'utopistes ?

**J.L.S.** Au contraire, le scoutisme donne le sens des responsabilités. Quand je vois « scout » sur un CV, j'ai envie d'en savoir plus, ce que le jeune en a tiré. Être chef scout est un véritable engagement de générosité. J'y décèle la marque d'une quête de sens. Dans une société libérale, que proposons-nous à cette génération comme projets mobilisateurs ?  **INTERVIEW S.C.**



# Comment se repérer dans le camp scout



## Éclaireuses et éclaireurs de France

Effectifs : 32 500

Fondés en 1911, les « Éclés », mouvement de scoutisme laïque, sont considérés comme complémentaires de l'école publique. Ils accueillent les « lutins et lutines » de 6 à 8 ans.



## Éclaireuses et éclaireurs israélites de France

Effectifs : 4 000

Fondés en 1923, les Éclaireurs israélites de France deviennent les Éclaireuses et éclaireurs israélites de France en 1969. Les textes de la promesse et de la loi scouts sont rénovés, et l'uniforme évolue. Les 12-15 ans et les 15-17 ans sont séparés en deux branches, nommés les éclaireurs ou éclaireuses et les perspectives.



## Éclaireuses et éclaireurs de la nature

Effectifs : 200

D'inspiration bouddhiste et écologiste, ils ont été fondés en 2007. Ils ont instauré des partenariats avec les Scouts et guides de France et avec la Fédération du scoutisme français, dont ils sont membres associés.



## Éclaireurs neutres de France

Effectifs : 3 500

Fondés en 1947 comme association laïque, agréés en 1960, leurs effectifs ont doublé avec l'arrivée... de scouts traditionalistes (Europa Scouts, Scouts de Riaumont) dans les années 2000.



## Fédération des éclaireuses et éclaireurs

Effectifs : 1 900

Fondée en 1989, elle regroupe 16 associations de scoutisme unitaire, laïques ou confessionnelles. Les groupes fondateurs sont issus des Éclaireurs et éclaireuses de France, mouvement de scoutisme laïque. Ils ont créé la FEE avec la volonté de faire perdurer un uniforme et une loi scoute.

## Scoutisme non chrétien

### Scoutisme reconnu par l'État

Ces associations sont agréées associations de jeunesse et d'éducation populaire par le ministère de la Jeunesse et des Sports.



**Fédération protestante de France**

**Éclaireuses et éclaireurs unionistes de France**  
  
 Effectifs : 6 000  
 Dès 1911, la pédagogie scoute se développe au sein des Unions chrétiennes de jeunes gens. Les Éclaireurs unionistes se structurent d'abord de manière indépendante, tandis que les Éclaireuses unionistes se rattachent à la Fédération française des éclaireuses. La fusion des mouvements féminins et masculins et l'ouverture à la mixité se font en 1970.

**Scouts et guides de France**  
  
 Effectifs : 68 600  
 Le mouvement a pris son nom en 2004, quand il a réuni les Scouts et les Guides de France. En 1964, les SGDF ont séparé la branche 12-17 ans en deux. Catholique et ouvert à tous, il pratique la « coéducation » (mixité). Reconnaissables à leurs chemises de couleur vive.

**Scouts unitaires de France**  
  
 Effectifs : 26 000  
 Certains Scouts de France ont refusé de séparer la branche 12-17 ans en deux et ont créé les Scouts unitaires de France en 1971. Non mixtes, plutôt conservateurs (pédagogie, uniforme et chapeau à quatre bosses), mais peu hiérarchisés (chaque groupe est assez autonome), ils touchent une population plutôt citadine et aisée.

**Guides et scouts d'Europe**  
  
 Effectifs : 30 000  
 Ils pratiquent depuis 1958 une pédagogie non mixte, attachée au système des patrouilles (de 12 à 17 ans). Mouvement conservateur (pédagogie, uniforme et béret), plutôt rural et populaire. Sa hiérarchie s'attache à casser son image réactionnaire. Elle a ainsi interdit que les aumôniers pratiquent le rite tridentin, à l'époque où Benoît XVI l'encourageait.

**Scoutisme chrétien**

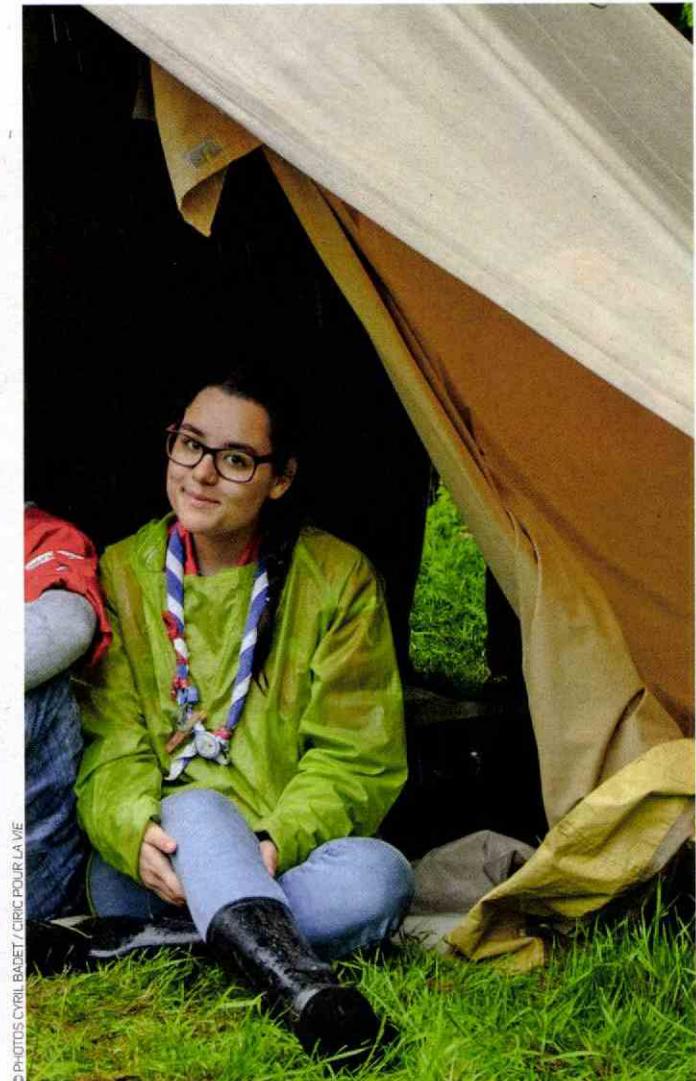
**Fédération du scoutisme évangélique français**  
 Effectifs : 5 000  
 Elle rassemble les associations reconnues par la Fédération protestante de France : Mouvement des flambeaux et claires flammes (1100), Éclaireurs évangéliques de France (740), Porteurs de flambeau (180), Royal Rangers (170) et la Jeunesse adventiste (3 300).

**Les électrons libres**  
 60 associations non reconnues par l'État. Parmi les chrétiennes, trois tendances.  
 1) Parmi les intégristes, les Scouts de Doran (800 membres) et les Scouts et guides Godefroy de Bouillon (400 membres) sont lefebvristes.  
 2) Les scouts régionaux : les Scouts de Caen, les Scouts Saint-Benoit à Rungis ou les Scouts Don Bosco, liés à la fraternité Saint-Thomas-Becket, comptent une centaine de membres chacun.  
 3) Parmi les spécialisés, les Randscouts (250 membres) pratiquent un scoutisme neutre et motorisé ; le Scoutisme pour tous (80 membres), fondé en 1981 à Montpellier, accueille des jeunes en situation de handicap.

**Les trois mouvements reconnus par l'Église catholique**

PAR SIXTINE DECHANCE  
 ET STÉPHANIE COMBE

SOURCES : ASSOCIATIONS  
 ET MINISTÈRE DE LA JEUNESSE  
 ET DU SPORT (2013)



## « Ce qui me plaît, c'est la vie ensemble. Comme on s'entraide, c'est pas dur. »

» « Il y a tellement de positif chez les scouts que je ne peux pas tout dire. Ce qui me plaît le plus, c'est la vie ensemble. Comme on s'entraide, c'est vraiment pas dur. J'ai appris à bien m'entendre avec les autres et à collaborer. Je suis même devenu ami avec un garçon avec qui je ne m'entendais pas avant. Comme on vit ensemble, on partage la même tente, les services à tour de rôle, ça nous soude et on se fait vite des amis. J'ai appris plein de choses : monter une tente – il faut bien tendre la toile, sinon ça fuit s'il pleut – cuisiner sur du feu de bois. Pour le concours de cuisine, tout à l'heure, j'ai fait des petits bouts de viande avec de l'ail. À la maison, je joue beaucoup à la télé, à la Wii, à l'ordinateur. Ici, je joue avec les autres ; ça me remet les idées en place. Le camp nous éloigne de la technologie et nous rapproche de Dieu, puisque c'est Lui qui a créé la nature. » INTERVIEW S.C.

FAUSTINE,  
 16 ans, caravelle  
 aux Scouts  
 et guides de France.

JÉRÉMY,  
 11 ans, louveteau  
 aux Scouts  
 unitaires de France.

## « Je suis croyante. La dimension spirituelle est importante. »

» « Grâce au scoutisme, on apprend à être autonome, à agir en équipe. Sous la pluie, on est tous dans la même galère ! Quand on est scout, on n'est pas seul, on le voit aux jamborees. En 2012, on était 18 000 à Jambville. Ça fait du bien de se retrouver tous ! Mais ce qui compte, c'est surtout ce qu'on apprend au niveau humain. On se respecte, on partage les tâches en équipe. On parle à des gens vers qui on n'irait pas spontanément. Aux scouts, on se fiche de l'apparence. De toute façon, même les garçons nous ont vues trempées sous la pluie, dans la boue, donc les rapports sont moins superficiels qu'au lycée. Je suis croyante, et aux scouts la religion est importante mais ce n'est pas non plus un pilier. On est cathos mais ouverts, on peut accueillir toutes les religions. La dimension spirituelle est toujours là, mais surtout dans les valeurs, la manière de vivre le quotidien. »

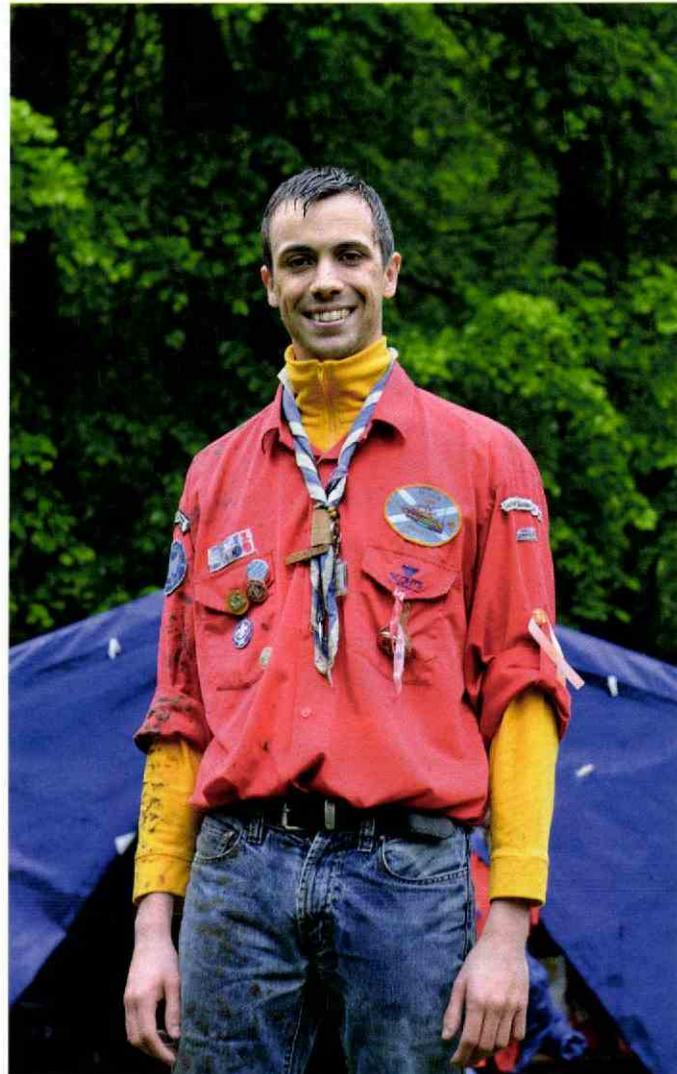
INTERVIEW SIXTINE DECHANCE



## « La confiance que l'on m'a accordée m'a permis de grandir. »

» « Le scoutisme m'a appris à m'engager à servir les autres, et avec joie ! Le service, c'est la base du scoutisme. Pas besoin de partir loin pour aider les autres : de 15 à 18 ans, j'ai donné des cours de soutien scolaire, visité une personne âgée 1 h chaque semaine, organisé des spectacles dans une maison de retraite... J'ai aussi développé mes talents grâce au mouvement. J'ai participé au premier long métrage sur les scouts, 1914 - le Secret de Confrécourt, alors que je ne me voyais pas du tout actrice. Je dirige une chorale, j'ai choisi comme technique la couture dans le cadre de ma progression de guide aînée et offert à une amie les tenues des enfants d'honneur de son mariage. J'ai été cheftaine de louvettes puis de guides et, actuellement, je termine mes études d'éducatrice. La confiance que l'on m'a accordée m'a permis de grandir. À mon tour, je cherche à poser ce même regard d'espérance sur chaque enfant. » **INTERVIEW S.C.**

ANNE-CLAIRE,  
 21 ans,  
 guide aînée,  
 aux Guides  
 et scouts d'Europe.



## « Pour moi, être chef, c'est transmettre ce que j'ai reçu jeune. »

» « Le scoutisme, c'est un truc familial ! Mes parents étaient scouts quand ils étaient jeunes, puis chefs de groupe, et moi j'ai commencé tout petit. Être chef scout pour moi, c'est transmettre ce que j'ai reçu jeune. Et puis c'est aussi recevoir des scouts leur soutien dans les difficultés, par exemple. Au début je craignais de ne pas y arriver, parce que le monde où l'on vit n'est pas facile et que les jeunes manquent de repères. Mais le fait de monter des projets avec les pionniers permet de mettre en place les valeurs qu'on veut faire passer : la cohésion d'équipe, le sens du service. Comme ils les vivent, ces valeurs restent. Ce que j'apprends en tant que chef me sera utile professionnellement. Je fais des études d'ingénierie du bâtiment. Diriger une équipe, trouver les mots qu'il faut pour motiver ou apaiser les tensions : c'est ce que je fais avec les jeunes et ça fera partie de mon travail sur le chantier. » **INTERVIEW S.D.**

NICOLAS,  
 22 ans, chef  
 pionniers-caravelles  
 aux Scouts  
 et guides  
 de France  
 depuis trois ans.

## **Dans les ministères**

- M. Laurent FABIUS, ministre des Affaires étrangères et du Développement international, participera aujourd'hui à un forum d'affaires France-Mexique, au Medef, et assistera à l'entretien du président François HOLLANDE et du président mexicain M. Enrique PENA NIETO à l'Elysée.
- Mme Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, recevra aujourd'hui une délégation de la CGT et recevra Mme Caroline SALIOU, présidente de l'APEL. Elle assistera à l'entretien du président François HOLLANDE et du président mexicain M. Enrique PENA NIETO à l'Elysée puis au dîner d'Etat offert en son honneur à l'Elysée.
- M. Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics, assistera aujourd'hui à l'entretien du président François HOLLANDE et du président mexicain M. Enrique PENA NIETO à l'Elysée puis au conseil stratégique franco-mexicain autour du président de la République.
- M. Jean-Yves LE DRIAN, ministre de la Défense, s'entretiendra aujourd'hui avec le général Salvador CIENFUEGOS ZEPEDA et l'amiral Francisco VIDAL SOBERON SANZ ministres mexicains de la Défense et de la Marine. Il assistera également à l'entretien du président François HOLLANDE et du président mexicain M. Enrique PENA NIETO à l'Elysée.

- Mme Marisol TOURAIN, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, déjeunera aujourd'hui avec Mme Anne HIDALGO, maire de Paris.
- M. François REBSAMEN, ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, se rendra aujourd'hui et demain à Luxembourg pour un conseil informel Emploi, politique sociale, santé et consommateurs de l'Union européenne.
- M. Bernard CAZENEUVE, ministre de l'Intérieur, recevra aujourd'hui MM. Malek BOUTIH, député (SRC) de l'Essonne, chargé d'une mission temporaire concernant la prévention du basculement d'individus dans la radicalisation violente et Sébastien PIETRASANTA, député (SRC) des Hauts-de-Seine, chargé d'une mission temporaire concernant le traitement des personnes radicalisées. Le ministre effectuera également un déplacement en région parisienne.
- M. Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, porte-parole du gouvernement, aura aujourd'hui un entretien avec des représentants de la restauration commerciale sur l'origine des approvisionnements. Il rencontrera également des industriels de la charcuterie. Le ministre se rendra également au Sénat pour la conférence agricole sur les filières porcines et laitières.
- M. Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, recevra aujourd'hui MM. François VILLEROY de GALHAU, inspecteur général des finances, chargé par le Premier ministre, M. Manuel VALLS, d'une mission sur le financement de l'investissement en France et en Europe et René RICOL, président du comité stratégique de Ricol Lasteyrie Corporate Finance. Le ministre participera également au Forum d'affaires France-Mexique organisé à l'occasion de la visite d'Etat du président mexicain M. Enrique PENA NIETO. Il présidera ensuite une réunion de travail avec les opérateurs de télécommunications représentés par MM. Stéphane RICHARD, président-directeur général d'Orange, Xavier NIEL, vice-président du conseil d'administration et directeur de la stratégie du groupe de télécommunications Iliad (Free), Eric DENOYER, directeur général de Numericable-SFR, Martin BOUYGUES, président-directeur général de Bouygues, Olivier ROUSSAT, président-directeur général de Bouygues Telecom, en présence de Mme Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat chargée du Numérique et de M. Sébastien SORIANO, président de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes. M. MACRON participera ensuite à la conférence annuelle du Plan France Très haut débit (en compagnie de Mme LEMAIRE) et assistera à l'Elysée au dîner d'Etat offert en l'honneur du président mexicain M. Enrique PENA NIETO.
- Mme Sylvia PINEL, ministre du Logement, de l'Egalité des territoires et de la Ruralité, se rendra aujourd'hui en Poitou-Charentes dans le cadre de son Tour de France de la construction.
- Mme Marylise LEBRANCHU, ministre de la Décentralisation et de la fonction publique, recevra aujourd'hui M. Guy Brice Parfait KOLELAS, ministre de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat de la République du Congo.
- Mme Fleur PELLERIN, ministre de la Culture et de la Communication, se rendra aujourd'hui à Avignon.
- M. Patrick KANNER, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, rencontrera aujourd'hui des représentants des associations de jeunesse et s'entretiendra avec M. Jean-Christophe FROMANTIN, député (UDI) des Hauts-de-Seine, président de l'association Expofrance 2025 et Mme Marietta KARAMANLI, députée (SRC) de la Sarthe.



- Mme Clotilde VALTER, secrétaire d'Etat chargée de la Réforme de l'Etat et de la Simplification, recevra aujourd'hui Mme Laure de LA RAUDIERE, députée (LR) de l'Eure-et-Loir.
- M. Harlem DESIR, secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, effectuera aujourd'hui un déplacement dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine où il rencontrera notamment avec MM. Nikola GRUEVSKI, Premier ministre, Fatmir BESIMI, Vice-Premier ministre chargé des Affaires européennes et Nikola POPOSKI, ministre des Affaires étrangères.
- M. Matthias FEKL, secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur, de la Promotion du tourisme et des Français de l'étranger, participera aujourd'hui aux "Journées du réseau" au Quai d'Orsay et assistera à l'entretien du président François HOLLANDE et du président mexicain M. Enrique PENA NIETO à l'Elysée.
- M. Alain VIDALIES, secrétaire d'Etat chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, participera aujourd'hui à une réunion avec les élus alsaciens.
- M. Thierry MANDON, secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, se rendra aujourd'hui à Toulouse pour une visite des universités. De retour à Paris, il recevra M. Jean PISANI-FERRY, commissaire général à la stratégie et à la prospective.
- M. Christian ECKERT, secrétaire d'Etat chargé du Budget, recevra aujourd'hui MM. Jacques RAPOPORT, président délégué du directoire de la SNCF, par intérim, président de SNCF Réseau et François ANDRE, député (SRC) d'Ille-et-Vilaine.
- M. Jean-Marc TODESCHINI, secrétaire d'Etat chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, effectue depuis hier, et jusqu'à aujourd'hui, un déplacement en Corse.
- Mme Ségolène NEUVILLE, secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'exclusion, recevra aujourd'hui M. Philip CORDERY, député (SRC) représentant les Français établis hors de France.
- Mme Martine PINVILLE, secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire, recevra aujourd'hui MM. Jean-Louis CABRESPINES, président du Conseil national des chambres régionales de l'économie sociale, Mme Marie-Martine LIPS, vice-présidente et M. Jean QUEMERE, secrétaire général. La ministre recevra également Mme Reine-Claude MADER, présidente de l'Association "Consommation, logement et cadre de vie", et MM. Jean-Pierre CROUZET, président de l'Union professionnelle artisanale et Pierre BURBAN, secrétaire général.
- Mme Myriam EL KHOMRI, secrétaire d'Etat chargée de la Politique de la ville, se rendra aujourd'hui à Muret en Haute-Garonne où elle procédera notamment, à la signature du contrat de ville.
- M. Thierry BRAILLARD, secrétaire d'Etat chargé des Sports, se rendra aujourd'hui dans les Pyrénées-Atlantiques pour la signature de la première convention emploi "Citoyens du sport".